Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 68 (1980)

Heft: [12]

Artikel: L'AVS : congrès des juristes démocrates

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-276210

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SUISSE

Le point sur

● Les impôts

Taxation des couples

Le Comité de presse pour les questions fiscales a organisé sur ce sujet, à Berne le 6 novembre, une table ronde, qui a réuni des chefs des Départements cantonaux des finances, des professeurs d'université et des conseillères nationales. Si on s'est accordé à critiquer le système actuel, qui consiste à ajouter le revenu de la femme qui travaille à celui de son mari, personne n'a suivi la députée Amalia Christinat réclamant la généralisation de la taxation séparée. Ce système, bien qu'adopté dans plusieurs pays occidentaux, n'existe encore dans aucun canton. La recherche d'une solution plus équitable à l'égard des couples se dirige plutôt dans le sens d'une augmentation des déductions pour les couples ayant un double salaire, ou vers un splitting limité : dans ce dernier système, l'imposition se ferait sur la base du revenu total du couple, mais l'impôt se calculerait par exemple au taux applicable à la moitié de ce revenu.

● L'AVS

Congrès des Juristes démocrates

Réuni à Bâle les 8 et 9 novembre, le congrès s'est ouvert par des exposés de Mmes A.-C. Menétrey (Vaud), R. Hugenbühler (Bâle), G. Haller (Berne) et G. Nanchen (Valais), montrant en quoi à leur avis notre système de sécurité sociale tend à renforcer la discrimination à l'égard des femmes et leur dépendance économique, parce qu'il ne reconnaît pas la valeur du travail non rémunéré. Les groupes de travail ont demandé entre autres que chaque personne ait un droit propre à la sécurité sociale, de telle sorte qu'un divorce n'ait pas pour conséquence une réduction du droit à la prévoyance vieillesse ; et également réclamé la création d'une assurance sociale efficace en matière de maternité. Le congrès a conclu que la sécurité sociale devrait être indépendante de l'état-civil et fondée sur le principe de la solidarité entre les sexes ainsi qu'entre les classes d'âges, sociales et professionnelles.

● L'avortement

Où en est-on ?

Rappelons que, le 25.9.77, le peuple a rejeté une initiative visant à légaliser la solution des délais, puis, le 23.5.78, repoussait la loi fédérale dite des indications.

Deux faits nouveaux ces derniers mois : l'initiative « Droit à la vie » a abouti avec le chiffre record de 231 000 signatures, et le Conseil fédéral a décidé de se ranger à la solution des indications médico-sociales, ce qui implique le rejet d'une règlementation fédéraliste et le rejet de la solution des délais. Le 10 novembre, l'Association Suisse pour le Droit à l'Avortement et à la Contraception a décidé de poursuivre ses efforts en faveur d'une loi qui « autorise le libre choix de la maternité » et une solution fédéraliste.

● Le service féminin

Les femmes et la défense générale du pays

Mme Andrée Weitzel, ancien chef du Service complémentaire féminin, vient de soumettre au Département militaire fédéral le rapport qu'il lui avait demandé sur la participation des femmes à la défense générale du pays.

D'après les communiqués de presse, relevons deux points :

— il paraît indispensable à A. Weitzel d'introduire dans la Constitution fédérale un article réglant les compétences, les droits et les devoirs des femmes,

— avec les formes modernes de conflits, il est absolument nécessaire de préparer les femmes à y faire face.

Sur la question de savoir si ce service féminin sera obligatoire ou facultatif, sur les domaines qu'il devrait couvrir — aide à la paysannerie, services sociaux, aide dans les hôpitaux, etc. — A. Weitzel propose 18 variantes. Le Conseil fédéral pourrait charger un groupe de travail d'étudier le rapport Weitzel et de faire des propositions ; celles-ci seraient alors soumises à la procédure habituelle de consultation. Mais, d'ores et déjà, le Département militaire a signifié qu'il excluait tout service armé pour les femmes.

Nous aurons sans doute l'occasion de reparler de la question, qui ne sera pas réglée de longtemps.

P. B.S.

A venir

F.C.L.C. (GE)

Le Club de Genève de l'Association de femmes de carrières libérales et commerciales fêtera comme de coutume l'Escalade genevoise le samedi 13 décembre 1980, dès 19 heures, à l'Hôtel Bristol, rue du Mont-Blanc 10.

Au Lyceum-club (VD)

Rue de Bourg 15, Lausanne

Le 12 décembre : 17 heures, causerie de l'écrivain et journaliste **Yvette Z'Graggen :** « Du roman à l'autobiographie ».

A la Maison de la femme (VD)

Eglantine 6, Lausanne

Du 27 novembre au 20 décembre : tapisseries, batiks et verres gravés de Raymonde Mischler (14 h. 30 à 18 heures, sauf le dimanche).

Le 11 décembre : 14 h. 30, **Anne-Marie Grunder,** professeur au Conservatoire, présentera la méthode Suzuki d'enseignement du violon ; démonstration de quelques-uns de ses élèves.

Au Lyceum (NE)

Rappel : Petit chœur d'amateurs dirigé par Lucienne Daleman. Pour le plaisir de chanter. Chacune est la bienvenue. Tous les mercredis à 9 h. 45. Tous les vendredis à 14 h. 30, bridge au local, Fausses-Brayes 3.

AMCF (NE)

Samedi 13 décembre. Rendez-vous pour Areuse. Départ Place Pury, 14 h. 30. Visite de la pêcherie d'Areuse, conduite par M. Jean-Carlo Pedroli, inspecteur de la pêche, qui parlera de la capture des truites du lac et de la fécondation artificielle des œufs.